

Renens, le 16 décembre 2013

PREAVIS N° 46-2013

Renouvellement, achat d'équipements et divers aménagements à la clinique dentaire scolaire de Renens

Présents : Mesdames Nadia Carota, Catherine Wicht, Maria del Mar Rodriguez, Maud Catillaz et Victoria Ravaioli-Thibaud, présidente-rapporteuse. Messieurs Robert Mulopo, Jean-Daniel Roulier et Silvio Torriani.

Pour la Municipalité : Messieurs Jean-François Clément et Jean-Pierre Rouyet et le secrétaire municipal Monsieur Jean-Daniel Leyvraz (en tant qu'intérim du chef de service de Sécurité Sociale)

Et Madame Maja Marmy, médecin-dentiste.

Préambule : Monsieur Rouyet nous accueille et soulève les points importants du préavis comme le fauteuil du dentiste qui est obsolète, ainsi que le siège de l'hygiéniste dentaire qui avait été acheté d'occasion. Légalement, les dépistages chez les écoliers doivent être fait par la Commune. Pour le coût de ce préavis, il est en-deçà de ce qui avait budgétisé au plan des investissements. Mme Marmy est considérée comme étant une bonne administratrice de son cabinet et une bonne médecin-dentiste.

La commission visite la clinique dentaire et est très étonnée de la vétusté des appareils et mobiliers. La réception est ouverte sur le siège du dentiste et empêche d'avoir une quelconque confidentialité. La dentiste prie tous les matins pour que le siège tienne le coup et qu'il ne reste pas bloqué ou que les appareils ne tombent pas en panne. Pour le local de stérilisation, il ne rentre plus dans les nouvelles normes de médecine dentaire qui ont changés. Là, aussi, le mobilier n'est non seulement pas conforme, mais très vieux.

Questions :

Est-ce que la Municipalité a pensé à bien équiper le cabinet dentaire sans fausse économie ?

Oui, même que Mme Marmy a été consultée. C'est surtout du matériel qui va être changé car le collège va être rénové à terme. Du matériel amovible en cas de travaux. La Municipalité souhaite que le cabinet dentaire reste dans un établissement scolaire pour la proximité et l'accessibilité. Même en cas de rénovation-transformation du collège, le cabinet dentaire restera à Verdeaux.

Pourquoi les chiffres des dépistages baissent ces dernières années ?

Mme Marmy nous répond que c'est la faiblesse du dépistage (peu de temps et peu de moyens techniques, comme quand elle va faire ses dépistages au collège du Léman). Ensuite, que la maladie de la carie a évolué depuis les années 60 où elle se voyait bien alors qu'aujourd'hui, les caries sont cachées entre les dents et qu'il faut très souvent recourir aux radiographies. Une autre raison est que, peut être, un autre dentiste a fait un dépistage et que la perception peut être différente. Et pour finir, cela peut venir de la population migrante qui a changé depuis 2008.

Combien de temps après le vote du Conseil ces travaux pourront être effectués ?

Durant l'été prochain. Il serait trop risqué d'entreprendre des travaux durant les vacances de Pâques et de ne pas être prêt pour la rentrée.

Question de la COFIN : pourquoi le nouveau bureau de la réception est budgétisé à CHF 7'500.- ?

Du fait que le montant inclus tous les travaux de la réception et pas uniquement d'un bureau. Le prix a été exprès vu à la hausse pour être sûr d'avoir le montant nécessaire. Prix demandé à un commerçant de la place.

Discussion : tout le monde est d'accord sur le fait que c'est très vétuste et un immense retour en arrière dans le temps. On avait l'impression de rentrer dans un cabinet dentaire des années 60. On est admiratif sur les conditions de travail de la dentiste, de la secrétaire et de l'hygiéniste. Il est aussi relevé que cette médecin-dentiste apporte une entière satisfaction quant à son travail et son contact avec les enfants. Il faut qu'elle puisse travailler dans des conditions qui soient acceptables.

La commission souligne qu'il faut que le matériel soit transportable facilement en cas de déménagement ou travaux.

La commission est favorable à l'unanimité pour ce préavis et se réjouit d'inaugurer le nouveau matériel.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 46-2013 de la Municipalité du 2 décembre 2013,
Où le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 123'900.— TTC, pour le renouvellement, l'achat d'équipements et les divers aménagements à la clinique dentaire scolaire de Renens, comme décrit dans le présent préavis.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif No 3500.5030.202 "Clinique dentaire scolaire de Renens – Travaux d'aménagement".

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 novembre 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :
Marianne HUGUENIN

Le Secrétaire :
Jean-Daniel LEYVRAZ

Mme Nadia Carota

Nadia

Mme Catherine Wicht

C. Wicht

Mme Maria del Mar Rodriguez

Maria del Mar Rodriguez

Mme Maud Catillaz

M. Robert Mulopo

Robert Mulopo

M. Jean-Daniel Roulier

JDRoulier

M. Silvio Torriani

Silvio Torriani

Mme Victoria Ravaioli-Thibaud
Présidente-rapporteure

Ravaioli